

2ème Trimestre 2025



Passives
Le Journal

N° 042



SOMMAIRE

02	-	Edito
03	-	Fonctionnement Dépenses / Fonctionnement Recettes
04	-	Investissement Dépenses / Investissement Recettes
05	-	8 Mai
06	-	Passage des camions rue Saint Gilles
07	-	Lotissement « La Faurie » et chemin de la santonine
08	-	L'embellissement intérieur de l'église
09	-	Rappel
10	-	Ville à Joie
11	-	Marche semi nocturne du 17 mai 2025
12	-	Broc à Dom
13	-	Terra aventura
14	-	Bébés Lecteurs / Atelier de Pâques
15	-	Célébrations à Pessines / Rappel Planning Manifestations
16	-	Associations
17	-	Bibliothèque - les Pitches
18	-	Bibliothèque - les Pitches
19	-	La lettre des conseillers départementaux

Mairie de Pessines

15 Rue de Saintonge
17810 PESSINES

Tél : 05.46.93.68.05

Permanences

Maire	: Le vendredi de 15h00 - 18h00 Le samedi de 9h00 - 12h00
1er Adjoint	: Le 1er et 3ème Vendredi de 9h à 12h et sur RDV
2eme Adjoint	: Le 1er et 3ème Mardi de 9h à 12h et sur RDV

Heures d'ouverture

Lundi	9h00 - 12h00
Mardi	13h30 - 17h30
Jeudi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Vendredi	9h00 - 12h00 13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00

*Pour toute Urgence appeler Mr DELHOUME
Philippe au 05.46.74.59.78 ou au 06.78.82.22.63*

Directeur de Publication : Philippe DELHOUME

Ont Participé à la réalisation du journal de la commune :

Frédéric GOUINEAUD, Edwige LYS, Christine MESLAND, Isabelle de KERROS, Annick LUCAS, Sophie AUTANT

Aide à la conception et à la réalisation : La Sté BD Informatique

Le Journal est réalisé et édité par la commune



*F*dito

Chères Pessinoises, Chers Pessinois,

Le mandat municipal s'arrêtera dans 8 mois. Il aura été marqué par différentes crises successives (COVID, énergétique, financière, démocratique). Personne ne s'attendait à vivre une pareille situation. Mais l'équipe municipale a su faire face pour gérer au mieux la collectivité.

Avec cette problématique les dossiers d'investissement ont pris du retard et ne pourront pour certains d'entre eux être terminés avant mars 2026.

Je profite de ce paragraphe électoral pour vous annoncer que je me représente aux municipales 2026.

Je reviendrai vers vous après les vacances d'été pour vous en dire plus.

Lors de sa séance du 14 avril, le conseil municipal a voté à l'unanimité un budget prévisionnel 2025 à la fois réfléchi et abouti en fonctionnement et ambitieux en investissement. Nous vous informons que pour la 7ème année consécutive, le taux de la part communale des impôts fonciers restera inchangé. Seule la revalorisation des bases d'imposition de 1,7 % pour 2025, décidée par l'État entraînera une augmentation des impôts locaux. Comme vous pouvez le constater ci-après.

De nombreuses manifestations ont eu lieu (ville à joie, Marche semi-nocturne, Broc à Dom) et auront lieu (13 Juillet avec son feu d'artifice, Fête de la St Gilles avec son vide grenier). Déjà, un grand merci à tous les bénévoles pour leur implication et la qualité constante dans l'organisation de ces manifestations. Merci également à toutes celles et ceux d'entre vous qui participeront aux multiples animations en 2025.

Les travaux de la nouvelle salle des fêtes et du café associatif ont débuté. Ils dureront environ 7 à 8 mois.

Il reste 3 lots à vendre au lotissement « Champ Fleuri ». Sur les autres lots les maisons sortent de terre comme des champignons.

Le lotissement « La Faurie » est terminé et la voirie du quartier a été refaite. Je vous invite à vous y rendre.

Les beaux jours sont là. Les barbecues sont de sortie donc attention aux fumées qui pourraient déranger votre voisin. Pensez à dialoguer entre vous.

Quant aux autres incivilités (chiens, bruit, stationnements, vitesse etc..), je me répète, mais soyez raisonnables.

Les grandes vacances sont là. Pour ceux qui partent soyez prudents sur les routes. Suivez bien les consignes de sécurité qui vous seront données sur votre lieu de villégiature. Pour votre domicile Pessinois, pensez à avertir la Mairie, la Gendarmerie et vos voisins de votre absence, nous y apporterons tous une attention particulière.

Je tiens à remercier tous les services municipaux pour leur action au quotidien qui contribue au bon fonctionnement de notre collectivité.

Je vous invite dès à présent à noter sur vos agendas la date du 13 juillet (repas, retraite aux flambeaux et feu d'artifice), le 14 juillet (cérémonie au monument aux morts) et la Saint Gilles le 7 septembre (vide grenier, messe, etc..).

Je vous souhaite de bonnes vacances d'été 2025. Soyez prudents sur les routes.

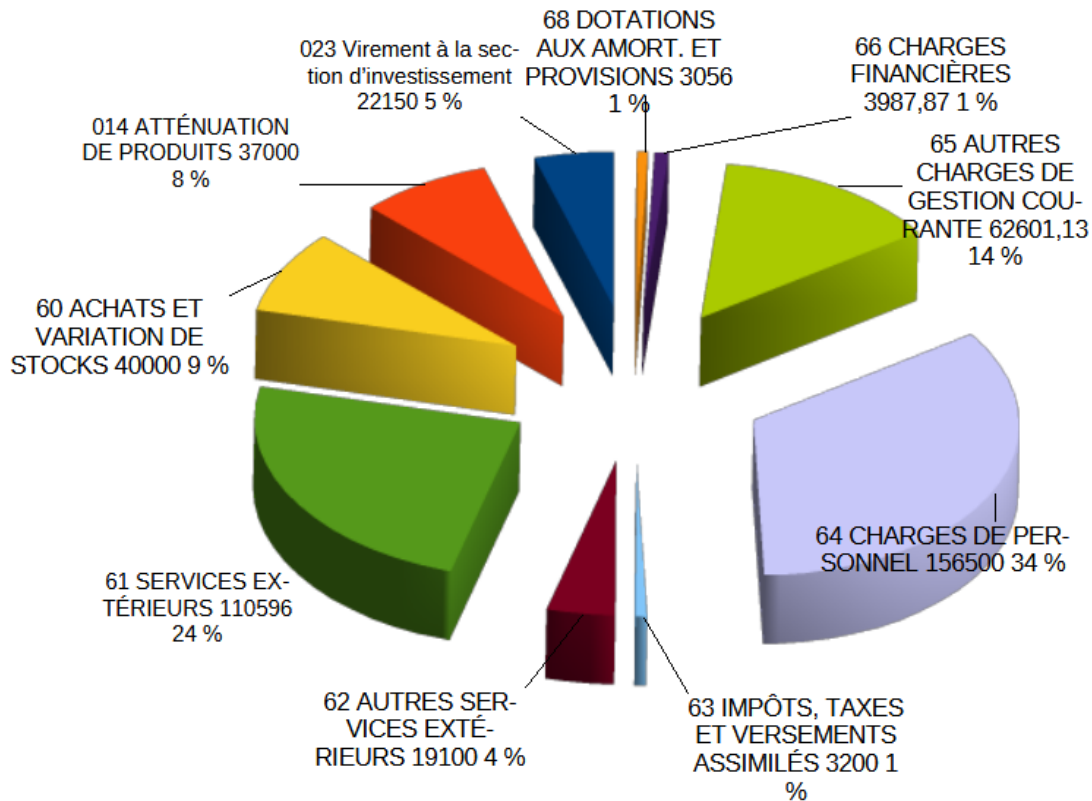
Le Maire



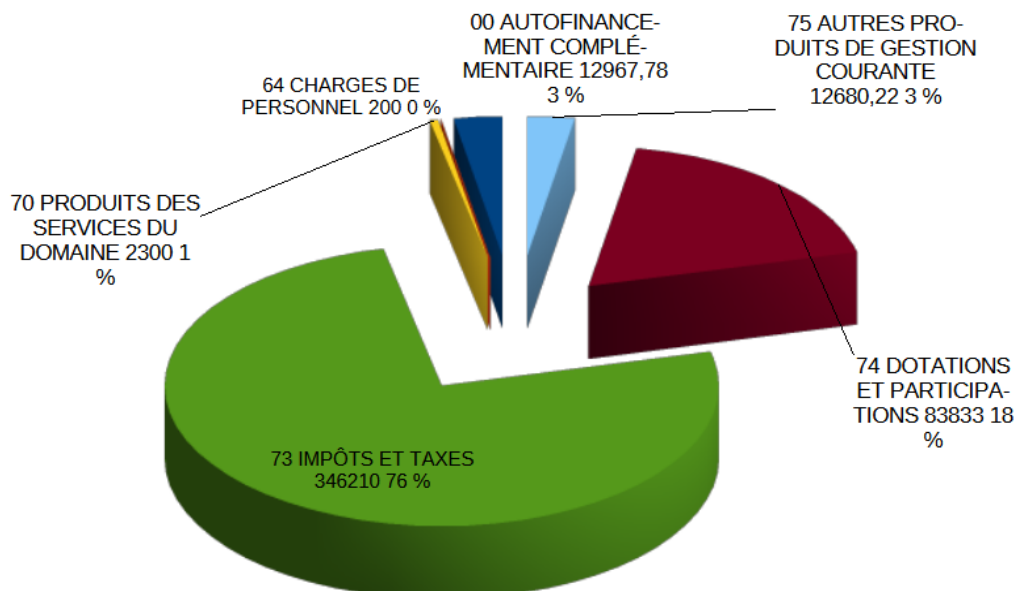
M. le Maire, le service administratif et la commission finances ont élaboré le budget communal 2025. Ce ne fut pas sans mal. Mais après plusieurs réunions, nous avons pu équilibrer notre budget aussi bien en fonctionnement qu'en investissement.

Lors de la présentation en conseil municipal celui-ci a été voté, l'unanimité, et ce sans augmentation du taux de fiscalité de la part communale (40,45 pour le foncier bâti et 62,01 pour le foncier non bâti). Vous remarquerez que ces taux sont identiques à ceux de 2019. Nous avons la satisfaction d'avoir tenu ces taux durant ces 6 dernières années, malgré la crise de la « COVID » et toutes les augmentations qui ont suivi.

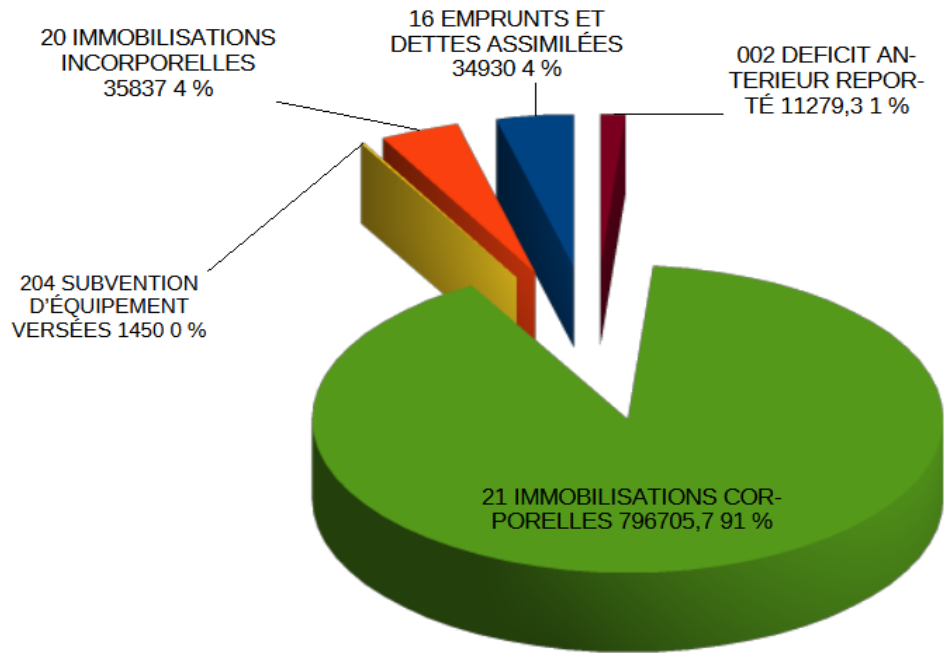
Fonctionnement Dépenses



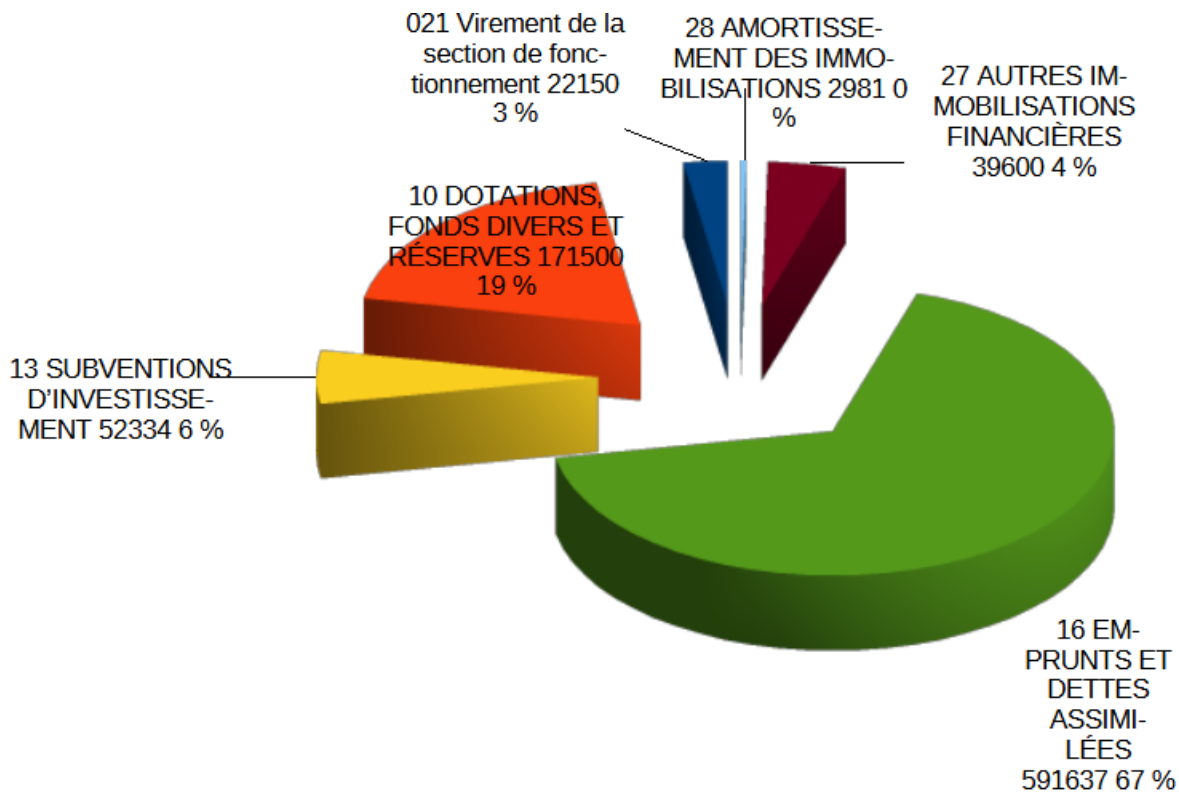
Fonctionnement Recettes



Investissement Dépenses



Investissement Recettes



8 Mai

Ce matin du 8 mai 2025, vingt à vingt-cinq personnes étaient présentes pour le 80ème anniversaire de la capitulation allemande qui mit fin à la Seconde Guerre mondiale. M. le Maire accompagné d'enfants de la commune, d'un militaire M. Jérôme CABON et de Mme Christine MESLAND ont déposé une gerbe au pied du monument aux morts. Puis après le recueillement, M. le Maire a débuté son discours en citant le Général DE GAULLE lorsque la nouvelle de la victoire parvint à PARIS « Tandis que les rayons de la gloire font une fois de plus resplendir nos drapeaux, la patrie porte sa pensée et son amour d'abord vers ceux qui sont morts pour elle..... Pas un deuil, pas un sacrifice, pas une larme, n'auront donc été perdus ». M. le Maire rend hommage à tous les soldats morts, blessés, assassinés et déportés, communistes, homosexuels, et en particulier les Juifs morts dans la Shoah. La France était meurtrie, mais un peuple entier avait survécu à l'une des pires épreuves de son histoire grâce au soutien de ses alliés. Il termina son discours en citant ces mots gravés dans la pierre au Mémorial de Caen : « La douleur m'a brisé, la fraternité m'a relevé, de ma blessure a jailli un fleuve de liberté ». Après une minute de silence par respect pour nos aïeux morts pour la FRANCE, M. le Maire convia les présents au pot de l'amitié.





PASSAGE DES CAMIONS RUE SAINT GILLES



Suite au dépôt de deux pétitions parlant des désagréments (vitesse et bruit) et de la visite d'administrés mécontents, nous tenons à vous informer des démarches engagées par la commune.

Le 26 mai 2025, M. le Maire et sa 1^{ère} adjointe ont assisté à une réunion en sous-préfecture en présence de M. le Sous-préfet, la directrice de la DDTM et un adjoint, le commandant de gendarmerie. Après presque deux heures de réunion, il a été acté :

1 – La possibilité d'interdire les camions de plus de 3t5 sauf desserte locale aussi bien au village des Grands et en agglomération.

2 – De passer le village des Grands et des Souches en agglomération (50Km) avec également l'interdiction aux 3t5.

3 – De poser un comptage (nombre et vitesse) à partir du 27/05/2025 jusqu'à mi-juin. Les résultats nous seront donnés courant juillet.

Nous avons conscience que le désagrément est difficile à supporter. Même si la commune n'a rien communiqué jusqu'à ce jour, elle a travaillé depuis longtemps pour arriver à cette dernière réunion qui va faire avancer le dossier.

Nous profitons de cet article pour vous rappeler que les Conseils Municipaux sont publics et que vous pouvez venir vous informer des travaux en cours. Chaque réunion est affichée en Mairie et diffusée sur Panneau-Pocket, avec son ordre du jour.



**Panneau
Pocket**

**n°1 en
France**

**Les alertes et informations
de votre mairie sont sur
PanneauPocket**

Lotissement « La Faurie » et Chemin de la santonine

À la mi avril, nous avons fait les travaux de finition du lotissement « La Faurie ». Nous en avons profité pour refaire le chemin de la Santonine. Ce qui fait que ce quartier est refait à neuf. Les travaux du lotissement ont été payés par la vente des terrains, tandis que le « chemin de la Santonine » a été payé par le budget de la commune soit un peu plus de 80 000,00 €.



Chemin de la Santonine



Voirie lotissement



Chemin de la Santonine



L'embellissement intérieur de l'église

Nous avons une grande chance à Pessines d'avoir une très jolie petite église romane. Au fil des années, plusieurs paroissiennes de notre commune se sont investies pour son entretien et pour l'accompagnement des différentes cérémonies qui y sont célébrées: Baptême, mariage, obsèques...

Depuis 2024, un couple de Pessinois a pris le relais. Christian et Dominique Lemaitre non seulement entretiennent ce bâtiment mais s'investissent totalement dans sa rénovation: murs, bancs, autel, statues...

Voilà un petit texte qu'ils ont écrit. A travers leurs mots, vous ressentirez l'affection qu'ils éprouvent pour ce lieu.

Et puis vous allez découvrir les photos qu'ils nous ont confiées sur le travail accompli pour le renouveau de notre petite église.

«Notre petite église de Pessines bâtie au 12ème siècle se nomme « Église Saint Gilles » comme au moins 16 autres édifices en France.

Cette église « Romane » a subi au cours des siècles plusieurs transformations architecturales et brille par sa simplicité propice aux prières ou à de simples recueils. La cloche réparée a été remise en place en 2020 et une nouvelle couverture en 2024 a permis d'assainir cet édifice.

La seule évocation de Saint Gilles dans notre église est sa représentation sur un des deux grands vitraux qui éclairent son cœur.

Un couple pessinois participe modestement à l'entretien intérieur et au fleurissement de ce lieu ainsi qu'au service des diverses célébrations.

Ce couple tombé en amour pour notre église s'est lancé aussi dans la rénovation des sculptures ainsi repeintes minutieusement par Madame tandis que Monsieur a entrepris une sculpture en pierre de notre région représentant Saint Gilles accompagné bien sûr de la biche blessée qu'il a protégé et qui selon la légende l'aurait nourri dans sa plus tendre enfance.»

Christian et Dominique : Merci pour le travail accompli et pour votre investissement. Les promeneurs qui pousseront la porte de l'église seront touchés par la sérénité et la lumière qui s'en dégagent.





Rappel



L'heure Civique fait de plus en plus parler d'elle :

Reportage France 2 : JT de 13h du 9 juin sur L'Heure Civique en Charente-Maritime, une idée pour la France avec Valérie HEURTEL.

Par ailleurs, la commune de PESSINES entre autre s'est vue décerner le label « Entraide Citoyenne », pour son implication dans ce dispositif, lors du 2ème forum de l'heure civique ce 11 juin à PONT L'ABBÉ D'ARNOULT.

Vous voulez donner une heure par mois, soit pour une aide ponctuelle à un voisin soit pour des besoins collectifs ou associatifs, inscrivez-vous sur : pessines.lheurecivique.fr ou contactez la mairie qui transmettra.

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle, contactez la mairie qui transmettra.

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes vos questions,

L'équipe Heure Civique Pessinoise



NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez de vous installer sur la commune de PESSINES.

L'équipe Municipale (élus et employés) vous souhaite la bienvenue. Afin de mieux vous servir, faites-vous connaître en vous présentant à la Mairie afin de satisfaire aux formalités habituelles (Inscription sur la liste électorale, Ordures Ménagères, bacs et calendrier etc).

Alors ...à bientôt. Merci.



Ce 25 avril, la commune de PESSINES a bénéficié de l'animation itinérante organisée par l'association « VILLE à Joie ».

Cet événement festif pour rencontrer des services utiles à votre quotidien a réuni un large panel d'acteurs du territoire tels que : « les services de Saintes Grandes Rives l'Agglo, France services, France Rénov', l'association saintaise pour le don du sang, Apeda Dys 17, la bretelle éphémère d'EREQUASOL », mais aussi quelques-unes de nos associations et certains de nos producteurs locaux : « l'Amicale Pessinoise, YOGANGE, les Chats Créatifs, la Bibliothèque, l'Astro PESSINES, l'Heure Civique, les Vergers des BENOITS, les fruits et légumes SOLI ».

Nous avons, aussi, eu le plaisir de la visite attentive de Monsieur Le Sous-Préfet Guillaume BRAULT.

La soirée s'est joyeusement terminée par un quizz musical challengé.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur implication permettant de dynamiser la vie de notre commune ainsi que les personnes intéressées et les curieux qui se sont déplacés.





MARCHE SEMI NOCTURNE

Du 17 mai 2025

Une météo splendide pour cette marche semi nocturne, organisée, pour la première fois depuis sa création, par la nouvelle association « l'Amicale Pessinoise ». Une centaine de marcheurs s'était inscrite, encadrée par une quinzaine de bénévoles de l'association. Ces derniers étaient chargés du tracé et de la sécurisation du circuit, de l'intendance et d'une partie du ravitaillement (Apéro, entrées, desserts et café).

L'association SCENE OUVERTE était en charge du plat chaud, la boulangerie de Pisany du pain et des desserts, la ferme du Fagnard du grillon Charentais. Merci à eux pour cette excellente prestation.

Un départ vers 19h30 pour les premiers pour une arrivée à 22h pour les derniers ! A part pour un petit groupe trop rapide qui a raté l'apéro, pour les autres, réussite à 100% pour le parcours et le repas.

Un grand merci aux bénévoles de l'Amicale Pessinoise, à son président, Loïc DESLANDES, aux employés communaux, aux élus et à l'Heure Civique, pour cette parfaite organisation.

Rendez-vous donc en 2026 pour la prochaine édition.



Broc à Dom du 22 juin 2025

Depuis plusieurs années consécutives la Broc à Dom a été instaurée dans notre commune. Un moyen astucieux pour les habitants de se débarrasser de tout ce qui peut nous encombrer au fil du temps. De nombreux participants étaient présents, le beau temps était également de la partie. Malgré tout, les visiteurs n'ont pas été à la hauteur de nos souhaits.

Deux questions se posent :

- Va-t-on réitérer l'expérience ?
- Quels moyens de communication seraient les plus appropriés ?

Après avoir partagé l'information sur les réseaux (10 000 vues) et la mise à disposition de flyers. (distribués dans les boîtes aux lettres)

Quelles seraient vos suggestions à ce sujet ?
Une boîte à idées vous attend à l'extérieur de la Mairie.

MERCI



Bébés Lecteurs

La lecture des Bébés a toujours lieu chaque mois. A celle d'avril, 9 enfants ont participé.

L'histoire du «Gros Œuf en Chocolat» les a beaucoup intéressés et encore plus quand nous leur avons partagé l'œuf.

Ils sont repartis ravis avec leur petite cocotte de Pâques.



Atelier de Pâques

6 enfants ont participé aux travaux de Pâques.

Chacun est reparti avec le lapin et le panier qu'ils ont confectionné rempli de chocolats.





Pessines

Dimanche 20 juillet: 9h30

Célébrations à Pessines

Mercredi 9 juillet: 18h30; mercredi 23 juillet: 18h30; mercredi 13 août: 18h30; mercredi 20 août: 18h30; mercredi 27 août: 18h30

Samedi 2 août: 18h30

Dimanche 7 septembre: à l'occasion de la Fête de la St Gilles à Pessines, la messe sera célébrée sous le chapiteau. Ce sera la messe d'au revoir du père Joseph Kama, qui part à La Rochelle. Ce sera aussi pour lui l'occasion de bénir la statue de St Gilles sculptée par Christian, que nous irons en procession déposer sur une stèle dans l'église.

Rappel Planning Manifestations

13 Juillet 2025	Repas + Feu d'artifice
14 Juillet 2025	Dépôt de Gerbe
9 Août 2025	Nuit des Etoiles
7 Septembre 2025	Fête de la Saint Gilles
5 Octobre 2025	Vide Dressing
11 Novembre 2025	Dépôt de Gerbe
Novembre 2025	Repas des Aînés



l'instinct di VIN

A l'occasion de la fête de la Saint Gilles qui aura lieu à Pessines le 7 Septembre 2025 Alexandre CHOLLET vous propose une dégustation de vin issue de sa cave ambulante.

Rendez-vous à son stand «L' Instinct divin»

Plaisir - Partage - Convivialité





Associations

L'association « Yogange Pessinois »
vous souhaite de bonnes vacances !

YOGA



Pour ceux qui le désirent, les cours de yoga se poursuivent à la salle des fêtes de Nieul-lès-Saintes y compris pendant la période estivale :

les mardis matin de 10h00 à 11h30
et/ou jeudis soir de 18h30 à 19h45,

Deux séances « découverte » vous sont offertes.
Les travaux de rénovation du Foyer à Pessines, initialement prévus en mars 2025, débuteront en juin. En conséquence, les cours de yoga devraient reprendre à Pessines en début d'année 2026.

Renseignements au 06.85.22.61.77

Tarif : 250€ / an

(proratisé pour une inscription en cours d'année)

La Présidente
Jocelyne Cunin



NUIT DES ÉTOILES 2025 à PESSINES

Pour la sixième année consécutive, l'astroclub pessinois organise, sous l'égide de l'Association Française d'Astronomie, la 35ème nuit des étoiles nationale sur le thème « les océans du ciel ».

Celle-ci se déroulera le samedi 2 août 2025 de 18H à 2H sur le terrain derrière la mairie (15 rue de Saintonge).

Observation du soleil et de la lune en première partie de soirée, puis observation du ciel profond et des planètes présentes.

Il vous est fortement recommandé d'apporter vos instruments, tels que jumelles, petites lunettes et télescopes. Nous pourrions vous aider à en tirer le meilleur parti.

Manifestation gratuite et ouverte à tous quelques soient vos connaissances en Astronomie.

Soyez nombreux à venir observer les merveilles du ciel de Pessines.

Pour ceux qui voudront compter les étoiles filantes, une chaise longue ou un fauteuil ne seront pas du luxe.

Nous restons à votre disposition pour toute question sur cette soirée ou sur l'astronomie en général,

A l'adresse mail suivante : astropessines17@gmail.com





Titre : La sage-femme d'Auschwitz :

Auteur : Anna Stuart

Editeur : Lizzie

Date de parution : 5/12/2024

« Que vaut-il mieux ? Que votre enfant meure avec vous ou qu'il reste en vie loin de vous ? »

Lorsqu'elle arrive à Auschwitz, Ana est persuadée qu'elle ne survivra pas à l'enfer du camp. C'était sans compter sur son métier.

Elle est sage femme. C'est une chance pour elle car les nazis recherchent quelqu'un qui pourrait faire naître les enfants des femmes internées dans les camps de concentration. Avec tendresse, dévouement, bienveillance et affection, elle aide ces femmes à accoucher. A peine nés, les bébés de ces jeunes femmes sont arrachés des bras de leurs mères pour les donner à des familles allemandes.

Et puis....une idée lui vient et elle décide secrètement, de tatouer ces nourrissons avec les numéros de déportées de leurs mères.

C'est une lueur d'espoir dans ce monde d'une infinie noirceur : et si, après l'horreur de la guerre, grâce à ce petit geste, ces enfants et leurs mères pouvaient se retrouver ?

Cette histoire poignante est tirée du récit de la vie de Stanislaw Leszczynska, née le 8 mai 1896 à Tódz (Pologne) et morte le 11 mars 1974 dans la même ville, sage femme polonaise qui, pendant son incarcération au camp de concentration d'Auschwitz pendant la Seconde Guerre mondiale, a fait naître plus de 3 000 enfants.

Heures d'ouverture de la Bibliothèque

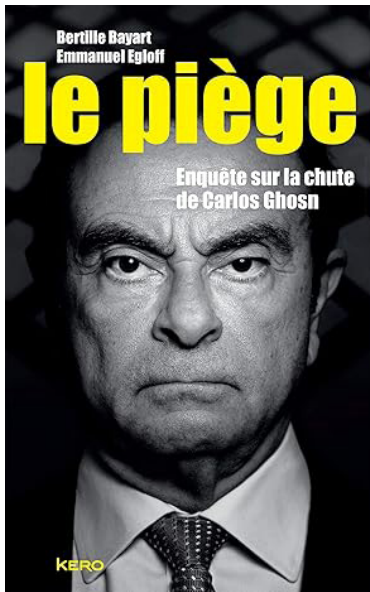
Jeudi de 15 h à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h





TITRE : LE PIÈGE
AUTEURS : Bertille BAYART/ Emmanuel EGLOFF
EDITEUR : KERO
Date de parution : 25 Septembre 2019



Une passionnante enquête sur la chute de Carlos GHOSN, le PDG de NISSAN et de RENAULT, l'un des industriels les plus puissants de la planète. Les deux auteurs sont des journalistes d'expérience, l'une comme rédactrice en chef puis reporter et chroniqueuse dans l'actualité des entreprises et l'autre couvrant le secteur automobile. Leurs analyses captivantes sont extrêmement étayées. Le lecteur a ainsi accès point par point à l'examen de tous les facteurs et de tous les acteurs qui sont entrés en actions : « la personnalité de Carlos GHOSN, la trahison de certains de ses fidèles collaborateurs, la volonté de NISSAN d'expulser Carlos GHOSN, le bras de fer entre l'État français (actionnaire du groupe) et le gouvernement Japonais, etc. ».

Un « dessous des cartes » à portée de lecture !

Tous les ans, Monsieur le Maire et son Conseil Municipal allouent une somme à la bibliothèque qui permet d'acheter des nouveautés.

N'hésitez pas à venir nous voir pour les consulter.

On vous attend !!!!!

Pilates

La saison 2024/2025 de pilates s'est terminée le mercredi 02 juillet 2025.

L'association Pessines bien-être tient à remercier tous ses adhérents pour cette année riche en bons moments.

La saison 2025/2026 débutera le mercredi 03 septembre 2025 autour de notre coach diplômée Aurély.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute inscription ou renseignement sur les cours de pilates (pessines.bienetre@laposte.net ou Isabelle : 06.04.40.71.28).

PILATES

Tous les mercredis de 19h à 20h (hors vacances scolaires)

Venez profiter d'un cours de pilates, seul(e) ou accompagné(e).
2 séances d'essai



ADHÉSION ASSOCIATION : 10€
TARIF : 150€/AN

Contact : pessines.bienetre@laposte.net
Isabelle : 06.04.40.71.28

Passez un bon été et on se retrouve en septembre !



La lettre des conseillers départementaux du canton de Thénac



Développer notre canton, soutenir son dynamisme, accompagner les plus fragiles, voici nos priorités. Une ambition forte portée par **la majorité départementale** sous l'impulsion de la **Présidente du Département, Sylvie MARCILLY**.

Budget 2025 du Conseil départemental de la Charente-Maritime

Le budget 2025 du Conseil départemental de la Charente-Maritime s'élève à 1,225 milliard d'euros, répartis entre 900 millions d'euros pour le fonctionnement et 325 millions d'euros pour l'investissement. Ce budget s'articule autour de quatre axes prioritaires. Tout d'abord, l'accompagnement des plus fragiles bénéficie d'une augmentation de 15 millions d'euros, portant le total à 466 millions d'euros, soit 61 % du budget de fonctionnement. Cela inclut une hausse de 6 % pour le logement social et une extension de la garantie bancaire départementale jusqu'à 30 millions d'euros.

Ensuite, la politique de la jeunesse reçoit un budget de 119,5 millions d'euros pour l'enfance et la famille, avec une augmentation de 5,2 millions d'euros. Les collèges bénéficient de 16,5 millions d'euros et 6 millions d'euros sont alloués aux actions du Plan jeunesse. Le développement et l'aménagement du territoire voient une augmentation de 30 % des crédits pour les subventions d'équipement aux communes, totalisant 33,2 millions d'euros. Les routes et ouvrages d'art reçoivent 40,4 millions d'euros, et 10 millions d'euros sont dédiés au Plan digues.

Enfin, l'environnement et la transition énergétique sont également des priorités avec 5,3 millions d'euros alloués à la rénovation énergétique des collèges et des bâtiments départementaux, et 13,6 millions d'euros à la politique de l'eau.

Plan jeunesse du département Le Plan jeunesse de la Charente-Maritime vise à soutenir les 133 895 jeunes âgés de 9 à 29 ans avec un budget annuel de 7,4 millions d'euros sur cinq ans. Ce plan se décline en quatre grands enjeux. Le premier enjeu est la citoyenneté, qui encourage l'engagement des jeunes dans des actions concrètes au sein de la société, notamment à travers des formations à la prévention et aux gestes de sécurité pour les élèves de 4e et des projets citoyens pour les jeunes de 11 à 15 ans. Le deuxième enjeu est le sport et la culture, qui facilitent l'accès aux activités sportives et culturelles grâce à des dispositifs comme les chèques sport-culture pour les jeunes de 11 à 15 ans. Le troisième enjeu est la vie quotidienne et l'éducation, qui offrent des solutions pour aider les jeunes à trouver leur voie et à prendre leur indépendance, avec des aides pour les jeunes en situation précaire et un transport scolaire gratuit pour les jeunes en situation de handicap. Le quatrième enjeu est la santé et la prévention, qui répondent aux besoins de santé des jeunes, notamment avec des distributeurs de protections hygiéniques gratuites dans les collèges et des centres de santé sexuelle pour les jeunes de 15 à 29 ans.

Chantier de la fibre en Charente-Maritime Le déploiement de la fibre optique en Charente-Maritime est désormais achevé, couvrant tout le département. Ce projet, lancé en 2017, a coûté près de 338 millions d'euros et a permis de rendre éligibles au très haut débit tous les habitants, même dans les zones les plus reculées. Quelques chiffres clés montrent que 289 000 adresses sont éligibles à la fibre FttH, 20 000 km de fibre optique ont été déployés, 465 emplois équivalents temps plein ont été créés par an, et 396 communes sont desservies par la fibre.

Ce projet a été réalisé en partenariat avec une filiale d'Orange, Charente-Maritime Très Haut Débit (CMTHD), et a inclus des fonds publics couvrant 17,4 % du coût total. Le déploiement a permis de connecter près de 160 000 foyers, soit environ 300 000 personnes.

Sylvie MERCIER

Vice-Présidente du Département à l'aménagement et l'inclusion numériques
Maire de Thénac



Alexandre GRENOT

Vice-Président du Département Jeunesse et à la Citoyenneté
Maire des Gonds

